



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 33353

Texte de la question

M. Bernard Perrut interroge M. le ministre de l'intérieur sur ses intentions de mettre en oeuvre une "véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)" comme le suggère la Cour des comptes, cette réforme passant selon elle par la mobilité des agents, avec un renforcement du critère de mobilité dans les régimes indemnitaires et le déroulement de carrière. Il souhaite connaître les projets du Gouvernement en ce qui concerne le développement de l'e-administration.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33353

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7698

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)